



Commune de Sussargues

Projet de Parc d'Activités Economiques Jules RIMET

**Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU
Concertation avec le public au titre de l'article L103-2 du code de l'urbanisme**

Prolongation de concertation

Le projet de parc d'activités économiques « Jules RIMET » est situé au Nord-Est du territoire métropolitain, et plus précisément à l'entrée Sud de la commune de Sussargues. La faisabilité de ce projet impose l'adaptation du PLU de la commune par l'intermédiaire d'une procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU. Conformément aux dispositions de l'article L103-2 du code de l'urbanisme, une concertation d'une durée de 36 jours, a débuté depuis le lundi 28 mars 2022 pour initialement s'achever le lundi 02 mai 2022.

La publication récente de la nouvelle cartographie d'aléa feu de forêt départemental nécessite qu'une étude de risques soit réalisée. Aussi, pour porter à la connaissance du public les résultats de cette étude, il est nécessaire de prolonger la durée de cette phase de concertation. La nouvelle date d'échéance de cette concertation sera précisée ultérieurement par voie de presse.

Outre cette prolongation, les modalités de cette concertation restent inchangées.